

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2019

4 DÉCEMBRE 2019: CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Le Maire de Gavray-sur-Sienne a convoqué les Conseillers Municipaux pour le MARDI 10 DÉCEMBRE 2019 à 20 h 00 avec l'ordre du jour suivant : Approbation du compte-rendu du 5 novembre – Personnel : création postes – Foire Saint-Luc : bilan financier – Salle polyvalente : tarif électricité – Contrat Location des salles des Fêtes – Convention FDGDON Sourdeval les Bois – Analyse financière réalisée par les services départementaux de la Trésorerie – Aménagement du bourg et des Halles de Gavray – Columbarium – Défibrillateur – Travaux mairie – Indemnité gardiennage des églises – Indemnité de conseils du receveur municipal – Budgets: décisions modificatives.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 DÉCEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué à la date du 4 décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle du pôle de proximité de Gavray sous la présidence de M. NICOLLE Guy, Maire.

Etaient présents : BATAILLE Jean-Pierre, BELLENGER Marlène, BERNARD Virginie, BIDOT Jacky, BLONDEL Marc, BRINDJONC Liliane, CANU Michel, DE PAËPE Philippe, DUPONT Pierre, FOLLAIN Denis, FOSSEY Chantal, GAUTIER Georges, GERMAIN Michel, HEBERT Bernard, JACQUET Isabelle, LAMY Brigitte, LE METAYER Adélaïde, LECANU Martine, LECOMTE Sébastien, LECUIROT Jean-Yves, LEROYER Denis, LETELLIER Joseph, NICOLLE Guy, PLANTEGENEST Didier, POTIER Alain, RIGAUX Jeanine, ROMUALD Michel, SABINE-PACARY Roselyne, TROCHUT Marie-Christine, VIMOND Gérard, VIMOND Luc..

Etaient absents excusés : LEBEAU Caroline (procuration à Mme JACQUET), LECAUDEY Denis (procuration à M.ROMUALD), LECONTE Guy, LEGOGUELIN Françoise, MARTY Pierre (procuration à M. NICOLLE).

Etaient absents : BRUYERE Thomas, CHAIGNON Sonia, CLAIRAUX Roger, FORSTER Florence, HERGAULT Corinne, HUREL Thierry, LEGALLAIS Etienne, MAISONNEUVE Anne, NIOBEY Stéphane.

Mme Adélaïde LE METAYER a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art.L.2121-15 du CGCT)

Le conseil approuve le compte rendu en date du 5 novembre 2019.

ANALYSE FINANCIERE

M. BIDOT présente au conseil l'étude financière réalisée par les services départementaux de la Trésorerie. Cette étude montre les efforts des élus dans la gestion financière.

En valeur relative, les produits (709€/hab) et les charges de fonctionnement (613 €/hab) des budgets principaux s'avèrent plus faibles que les moyennes départementales.

La CAF nette négative en 2017 est redevenue positive en 2018.

Un effort significatif de désendettement a été réalisé depuis quelques années et la poursuite de cet effort permettra de dégager de nouvelles capacités d'endettement en vue de réalisation d'investissements futurs.

M. le Maire fait également un point sur le budget à autonomie financière du service assainissement. Une gestion rigoureuse doit être maintenue pour permettre les investissements en cours et à venir avec l'agrandissement de la station d'épuration sans pour autant augmenter considérablement le prix facturé aux usagers qui est déjà élevé.

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2019

D20191301. PERSONNEL CRÉATION DE POSTES

Au titre de la procédure d'avancement de grade, après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité décide de créer à compter du 1^{er} février 2020 :

- Un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe à temps complet

Par ailleurs le Conseil autorise le Maire à lancer une publicité afin de recruter un agent contractuel pour un poste d'analyste financier

Au titre de la procédure d'avancement de grade, le Maire fait part de la possibilité de créer un poste de rédacteur territorial 2^{ème} classe à temps complet. Le conseil décide de reporter sa décision en début d'année 2020.

FOIRE SAINT-LUC 2019. BILAN FINANCIER

Le conseil municipal prend connaissance du bilan financier de la foire Saint-Luc 2019 à savoir :

DEPENSES		RECETTES	
Sécurité et secours	43 784.28 €	Exposants	55 246.10 €
Organisation, mise en forme du terrain	26 190.33 €	Foires aux animaux	1 232.00
Communication et animations	25 436.24 €	Parkings	15 360.00 €
Personnels	13 489.96 €	Navettes	8 071.50 €
		Toilettes	2 079.50 €
		Partenaires	15 265.35 €
TOTAL	108 900.81 €	TOTAL	97 200.45 €

Compte tenu des conditions climatiques de cette édition 2019 qui nous a contraint d'engager 5000 € de dépenses supplémentaires pour l'empierrement des allées et provoqué une diminution des recettes liée à une fréquentation en baisse, le conseil se félicite de ce bilan définitif.

D20191302. SALLE POLYVALENTE DE GAVRAY. TARIF ELECTRICITE

Le Maire rappelle au conseil qu'il avait été convenu de facturer les frais d'électricité lors de la location de la salle polyvalente de Gavray en fonction des factures d'électricité.

Compte tenu des factures reçues par la commune au cours de l'année 2019, il conviendrait de facturer l'électricité à 0.16 €/kwh à compter du 1^{er} janvier 2020.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil décide de facturer à compter du 1^{er} janvier 2020, l'électricité aux utilisateurs de la salle polyvalente de Gavray à hauteur de 0.16 €/kwh.

Toutefois il serait bon de mettre en place un relevé du compteur électrique au début et à la fin de chaque manifestation.

CONTRAT DE LOCATION DES SALLES DES FÊTES

Afin d'harmoniser les différents contrats de location des salles des fêtes, le conseil constitue une commission composée de M. NICOLLE, M. CANU, M. ROMUALD, Mme LAMY, Mme SABINE PACARY, M. VIMOND Luc, Mme BELLENGER, MME LE METAYER et M POTIER.

CONVENTION FDGDON SOURDEVAL LES BOIS

Ce point est retiré de l'ordre du jour car la convention entre la commune de Sourdeval les Bois et le FDGDON a été retrouvée.

AMENAGEMENT BOURG ET HALLES DE GAVRAY

Après discussions, il est décidé de rénover les Halles en priorité avant l'aménagement du bourg.

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2019

M. BATAILLE demande quels travaux vont être entrepris dans les Halles, comment seront répartis les locaux au sein des Halles.

Le projet d'aménagement sera celui défini par l'étude réalisée par le CDHAT.

M. NICOLLE s'engage à rencontrer les responsables de la Bibliothèque de Gavray afin de transformer la bibliothèque en médiathèque avec l'aide de la CMB.

D20191303. COLUMBARIUM ET JARDINS DU SOUVENIR

Trois entreprises ont été contactées pour la réalisation d'un jardin du souvenir dans les cimetières du Mesnil-Amand et de Sourdeval les bois ; la pose de cavurnes dans le cimetière de Sourdeval les Bois et la pose de columbarium dans les cimetières de Gavray et du Mesnil-Rogues.

Après en avoir délibéré, le Conseil :

- Autorise le Maire à donner les ordres de services aux entreprises les mieux disantes qui proposeront des offres en harmonie avec les monuments déjà présents.
- Décide d'inscrire une somme de 15 000 € pour la totalité des travaux qui seront choisis par les maires délégués.

D20191304.DEFIBRILLATEURS

Suite à une consultation de 3 fournisseurs de défibrillateurs, après en avoir délibéré le Conseil retient la proposition des établissements SCHILLER pour la fourniture de 3 défibrillateurs sur les communes déléguées de Mesnil-Amand, Mesnil-Rogues et Sourdeval les Bois.

Le coût de ces trois appareils est de 5 254.92 € TTC. La maintenance annuelle est fixée à 99 € HT/an/appareil.

Le conseil autorise le Maire à donner l'ordre de service et de signer le contrat de maintenance.

D20191305.TRAVAUX MAIRIE

M. LECUIROT en charge du dossier informe le conseil sur les devis retenus pour l'aménagement d'une salle de conseil au sein de la mairie de Gavray à savoir

Lot	Entreprise	Montant HT
Maçonnerie	LR GUITON	8 271.35
Menuiserie Intérieure et Extérieure	RESBEUT	16 146.11
Electricité Ventilation Chauffage	BLIN LEMONNIER	11 933.46
Peinture et revêtement sol	PIERRE PEINTURE	7 382.50
Maîtrise œuvre	DESHEULLES- JOURDAN	4 338.36
TOTAL		48 071.78

M. LECUIROT informe le Conseil qu'il a demandé un devis à l'entreprise BLIN LEMONNIER pour la fourniture et pose vidéo projecteur et écran : 3 272.63 € HT

Après en avoir, le conseil accepte l'ensemble de ces travaux y compris la fourniture et pose du vidéo projecteur et écran.

D20191306.INDEMNITE GARDIENNAGE DES EGLISES

Après en avoir délibéré, le conseil décide de reconduire pour l'année 2019, les indemnités de gardiennage des églises versées en 2018 à savoir

-église de Gavray : 358.65 € brut à l'abbé LE CAM pour les 3 églises

-église du Mesnil-Amand : 200 € brut à M. PREVEL Bernard

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2019

D20191307. INDEMNITE DE CONSEILS DU RECEVEUR MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'attribuer :

- 216.77 € (indemnité de conseil à hauteur de 50 % du maximum) + 45.73 € brut (indemnité de budget) en faveur de M. ATTAL
- 144.51 € (indemnité de conseil) en faveur de M. RIBIER

D20191308. BUDGET ASSAINISSEMENT. DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Afin de mandater les frais liés à la réalisation de bilans 24 H supplémentaires à la demande de la police de l'Eau, le Conseil décide de modifier le budget assainissement comme suit :

Compte D622 : + 3 400 €

Compte D6541 : - 3 400 €

D20191309. BUDGET COMMUNAL. DÉCISION MODIFICATIVE N°4.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de modifier le budget communal comme suit :

DEPENSES		
ARTICLE	travaux	montant
2041512	subvention équipement GFP rattachement	-20 000.00 €
21316	columbarium jardins du souvenir	+15 000.00 €
2151	réseaux de voirie	-49 000.00 €
2188	défibrillateurs	+6 000.00 €
2188	équipement salle conseil	+ 8 000.00 €
2313	travaux salle conseil	+52 500.13 €
TOTAL		+12 500.13 €
RECETTES		
10222	FCTVA	+ 4 000.00 €
10226	Taxe aménagement	+ 7 300.00 €
TOTAL		+ 11 300.00 €
reste un reliquat de recettes d'investissement		1 200.13 €
TOTAL RECETTES		+12 500.13 €

D20191310. BUDGET LOTISSEMENT QUARTIER DU CHÊNE. DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Afin de mandater les frais liés à la réalisation de bornage d'un terrain, le Conseil décide de modifier le budget du lotissement du quartier du chêne comme suit :

D 605 : + 1 350 €

R7015 : + 1 350 €

INFORMATIONS DIVERSES

INFORMATIONS DIVERSES

- M. le Maire informe le Conseil qu'il est à la recherche d'un terrain de 500-600 m2 en bordure de la route principale pour un projet de contrôle technique
- M. le Maire informe le Conseil qu'il est à la recherche d'un local pour un projet de MAM (Maison Assistante Maternelle).
- **Remerciements** : Le conseil est remercié par l'entente sportive Haylande pour le versement de la subvention 2019

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2019

- **Invitation :** Les membres du conseil sont invités au concert de la chorale de Villedieu le dimanche 22 décembre à 18 heures en l'église de Gavray
- **INFORMATION NUMERUES :** M. LECOMTE donne un compte rendu de la formation suivie dans le cadre du projet de numérués. Chaque rue du territoire devra être nommée et il faudra opter pour le choix entre le numérique ou le métrique des habitations ; ces décisions seront ensuite délibérées par le conseil. La commission communication se réunira prochainement pour poursuivre le travail et faire des propositions au Conseil.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au Mardi 14 janvier, 20 heures.

M. le Maire invite les membres du conseil à la cérémonie des vœux le vendredi 10 janvier à 19 heures à la salle polyvalente de Gavray.

Cette séance de conseil municipal en date du 10 décembre 2019 contient 9 délibérations numérotées D20191301 à D20191309.

Le Maire :

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2019

APPROBATION DU COMPTE-RENDU - CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE
2019

SIGNATURE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

NOM et PRENOM	SIGNATURE	NOM et PRENOM	SIGNATURE
BATAILLE Jean-Pierre		LECANU Martine	
BELLENGER Marlène		LECAUDEY Denis	Absent excusé procuration à M. ROMUALD
BIDOT Jacky		LECOMTE Sébastien	
BLONDEL Marc		LECONTE Guy	Absent excusé
BRINDJONC Liliane		LECUIROT Jean-Yves	
BRUYERE Thomas	Absent	LEGALLAIS Etiennette	Absente
CANU Michel		LEGOGUELIN Françoise	Absente excusée
CHAIGNON Sonia	Absente	LEROYER Denis	
CLAIRAUX Roger	Absent	LETELLIER Joseph	
DE PAËPE Philippe		MAISONNEUVE Anne	Absente
DUPONT Pierre		MARTY Pierre	Absent excusé procuration à M. NICOLLE
FOLLAIN Denis		NICOLLE Guy	
FORSTER Florence	Absente	NIOBEY Stéphane	Absent

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2019

FOSSEY Chantal		PLANTEGENEST Didier	
GAUTIER Georges		POTIER Alain	
GERMAIN Michel		RIGAUX Jeanine	
HEBERT Bernard		ROIGNANT Virginie	
HERGAULT Corinne	Absente	ROMUALD Michel	
HUREL Thierry	Absent	SABINE-PACARY Roselyne	
JACQUET Isabelle		TROCHUT Marie- Christine	
LAMY Brigitte		VIMOND Gérard	
LE METAYER Adélaïde		VIMOND Luc	
LEBEAU Caroline	Absente excusée procuration à Mme JACQUET		